

Montréal, le 23 mai 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019  
Dossier de la Régie : R-4058-2018 phase 2**

---

Tel qu'indiqué dans sa lettre du 15 mai 2019 transmise dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) a accepté de modifier le calendrier de traitement portant sur l'établissement des paramètres généraux et de la portée des études de productivité multifactorielle. Elle a par ailleurs convoqué une rencontre préparatoire le jeudi **30 mai 2019, à compter de 13h**, dans la salle Krieghoff de ses bureaux de Montréal, ayant pour objectif de convenir d'un calendrier de traitement, intégrant l'étape du « *scoping* ».

À cette fin, elle demande à Hydro-Québec dans ses activités de transport (le Transporteur) de préparer et de soumettre un calendrier lors de cette rencontre préparatoire. Ce calendrier devra préciser les étapes préalables, incluant leur échéancier, au dépôt de sa demande et de son plan d'argumentation, afin de s'assurer de la réalisation des aménagements à l'échéancier proposé initialement par le Transporteur pour la Phase 2 – volet Étude PMF.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml